

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT

LE RECTEUR

N° 006058 UCAD/INSEPS

Dakar, le 14 JUL 2022

TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE

EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT JEUNESSE ET LOISIR (STAPS/JL)

PARCOURS MANAGEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (MAAPS)

L'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, **du 17 au 21 octobre 2022**, des tests d'admission en première année de la Licence en Sciences et Techniques de l'Activité Physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPSJL), pour le parcours Management et Administration des Activités Physiques et Sportives (MAAPS). Ces tests sont réservés aux titulaires du **baccalauréat 2022 et 2021**. Les candidats doivent être **âgés de 24 ans**, au plus, au 31 Décembre 2022.

I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues au Secrétariat de l'INSEPS jusqu'au **10 octobre 2022**.

Le dossier de candidature est composé d'un(e) :

- certificat de visite et contre-visite ;
- attestation de réussite au baccalauréat ;
- extrait d'acte de naissance (- 03 mois) ;
- copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- curriculum vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
- reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) pour frais de dossier.

II. NATURE DES EPREUVES

- Test de Cooper (course d'endurance sur 12 minutes) ;
- Une épreuve de français d'ordre général notée sur vingt (20)
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (20) **réservé aux candidats ayant obtenu la moyenne au test de Cooper et à l'épreuve de français.**

III. ORGANISATION DES TESTS

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous le contrôle des professeurs de l'établissement.

IV. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale d'aptitude à la pratique sportive organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire.

NB : le recrutement dans la fonction publique n'est pas garanti.

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE